

## **Postulat : Ne jetons pas les calories à l'Asse.**

Etant donné que le projet de la MEGA STEP du Lavasson tombe à l'eau, les soussigné(e)s demandent instamment à la Municipalité d'étudier rapidement l'opportunité d'utiliser les eaux tempérées rejetées par la STEP de Nyon pour chauffer le Collège ainsi que le futur Centre Sportif du Rocher.

Cette solution pourrait se révéler nettement plus écologique que de rejeter cette eau dans le lac ou d'utiliser tout autre type de chauffage comme des pellets.

Cela offrirait également la possibilité de chauffer d'autres bâtiments alentours avec un éventuel bouclage thermique.

**Par trois fois, cette demande a déjà été adressée, soit :**

- Dans les conclusions du rapport 188/2020.
- Dans le rapport 207/2020, où la commission proposait également de compléter l'étude du chauffage du Collège du Rocher en utilisant l'opportunité de recycler l'eau à 19°C de notre station d'épuration.
- Sous le point 3 de l'interpellation interpartis déposée en novembre 2020 intitulée « La STEP de l'Asse : chapitre énergie ».

Etant donné la dimension technique de cette demande interpartis, les soussigné(e)s proposent au Conseil Communal d'envoyer directement ce postulat en Municipalité, en la priant instamment de le traiter rapidement.

Béatrice Enggist, Conseillère Communale

Sacha Soldini, Christian Udasse, Jacques Hanhart, Valérie Mausner Leger, Christian Perrin, Bernard Ueltschi

Nyon, le 26 février 2021